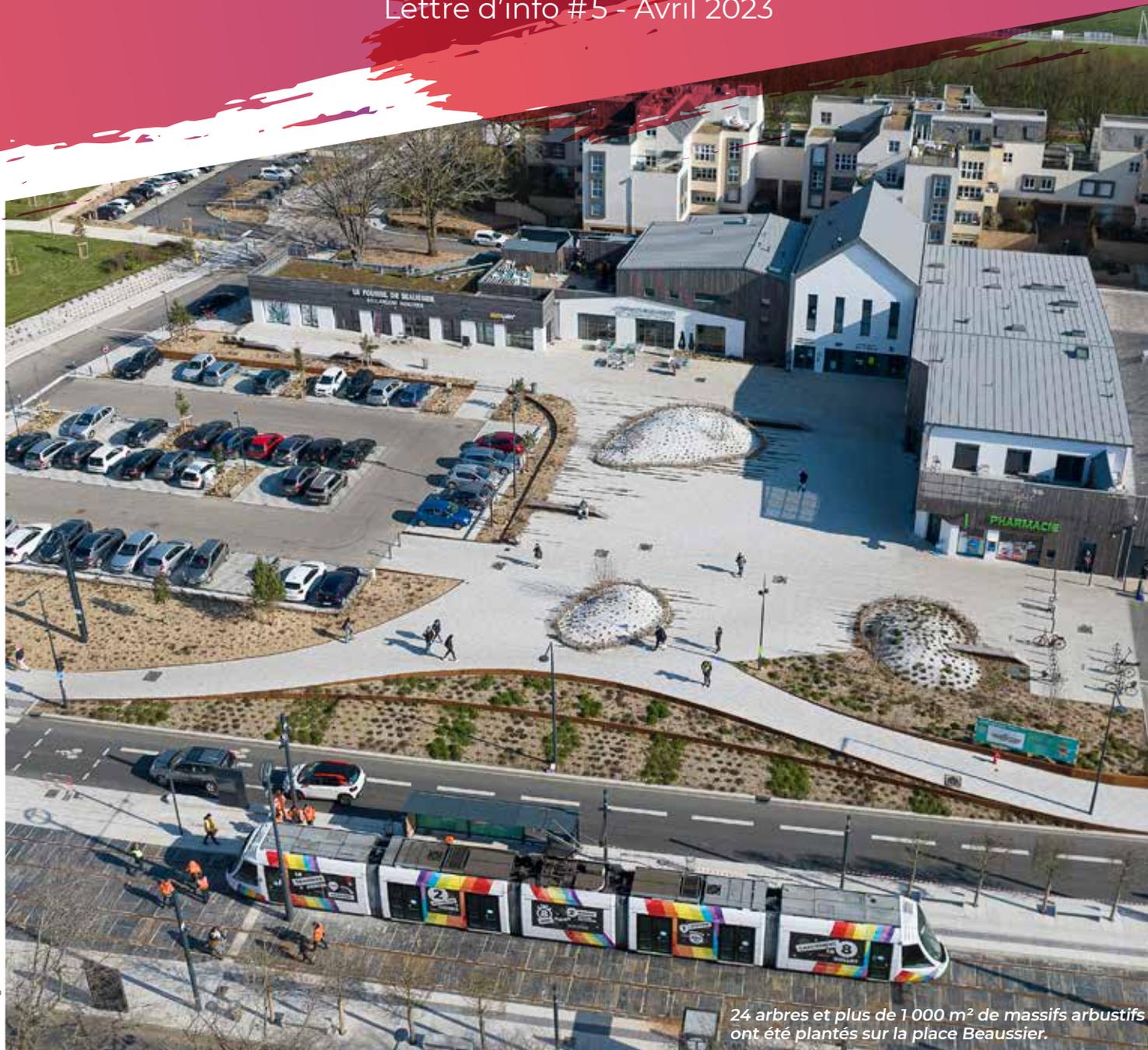


La rénovation verte du grand Belle-Beille

Lettre d'info #5 - Avril 2023



© Ville d'Angers - T. Bonnet

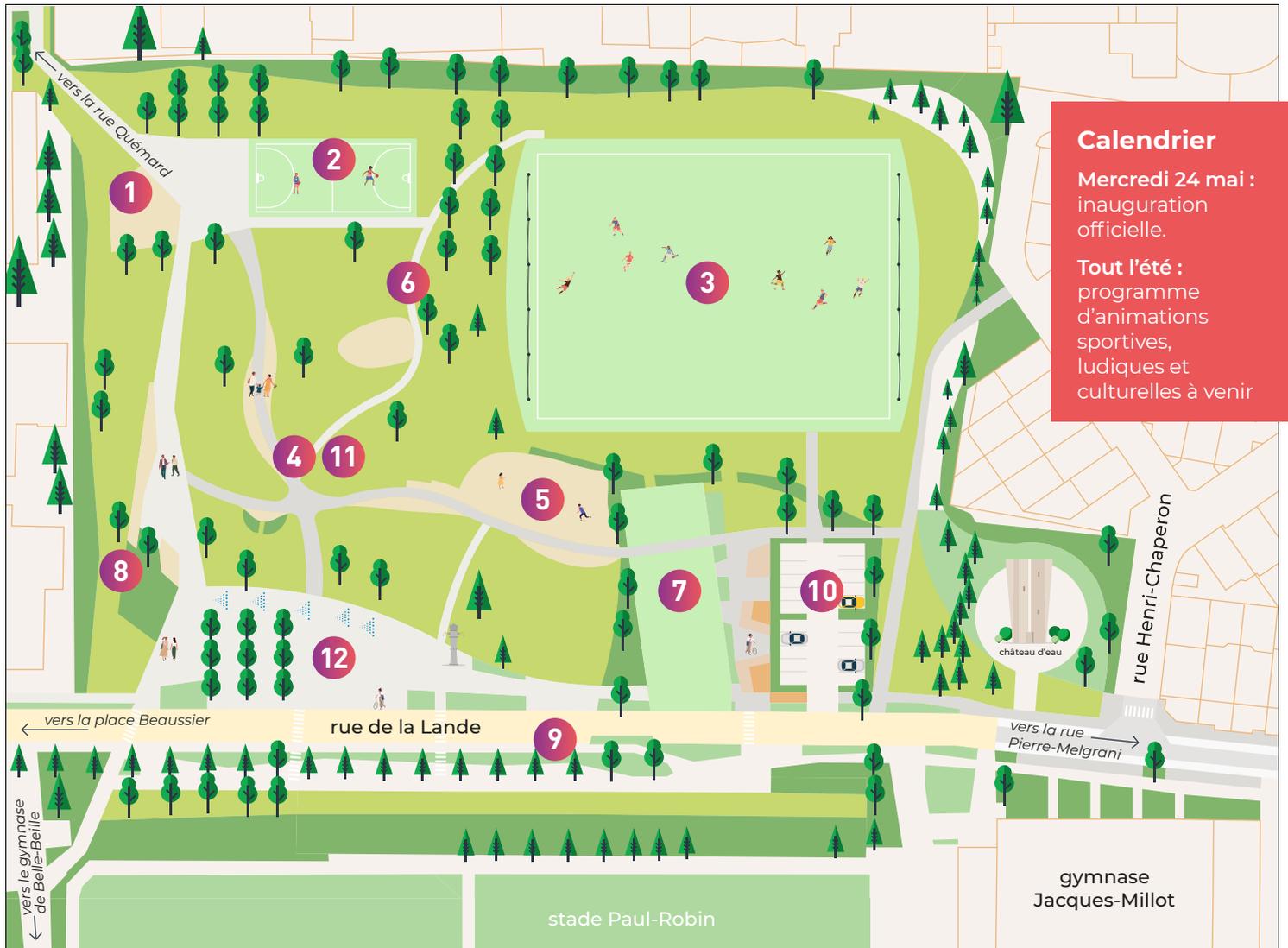
24 arbres et plus de 1 000 m² de massifs arbustifs
ont été plantés sur la place Beaussier.

La place Beaussier végétalisée

La touche finale a été apportée cet hiver à la nouvelle place Beaussier. Alors qu'elle accueille depuis plusieurs mois le relais-mairie, un pôle santé, ainsi qu'un centre commercial et de services rénové, les espaces extérieurs ont été livrés à leur tour. Parvis paysager, pavés enherbés, parking et toiture végétalisés habillent désormais le lieu et offrent aux habitants un cadre de vie des plus agréables.

La plaine ludique et sportive de la Lande

Rouverte depuis la mi-avril, la plaine de la Lande accueille plusieurs nouveaux usages et aménagements, directement inspirés des envies formulées par les habitants lors de la concertation qui a commencé en 2017.



Calendrier

Mercredi 24 mai :
inauguration officielle.

Tout l'été :
programme d'animations sportives, ludiques et culturelles à venir

>> Un lieu intergénérationnel et multiusage

- 1 Aire de jeux en bois, pour les 5-12 ans
- 2 AngerStadium pour jeux de ballons (hand, foot, basket...)
- 3 Terrain libre de foot et de rugby avec buts
- 4 Parcours pour grimper, glisser, tester son équilibre et apprendre à faire du vélo
- 5 Esplanade sportive, avec arbre à basket, parcours de grimpe...

>> Des espaces verts

- 6 Promenades engazonnées et verger d'arbres fruitiers en libre cueillette
- 7 Esplanade verte, avec pergola, sanitaires et buvette pour les événements occasionnels

>> Des déplacements apaisés et une meilleure accessibilité

- 8 Chemin piétonnier du Petit-Bonheur, pour relier la station tramway La Barre jusqu'à l'étang Saint-Nicolas, en passant par le gymnase, le stade Paul-Robin...
- 9 Rue de la Lande réaménagée en plateau surélevé pour apaiser la circulation et, ponctuellement, en fermer l'accès
- 10 Arceaux vélos et parking 20 places (possibilité d'ajouter des places lors des grands événements)

>> Un lieu de promenade avec des points d'eau, espaces pique-nique...

- 11 Traversée du site aménagée en promenade ondulante
- 12 Esplanade piétonne, avec brumisateurs et fontaine à eau potable

Logement : où en est-on ?

Dans le cadre du renouvellement urbain, plusieurs projets concernent des déconstructions, réhabilitations et résidentialisations. Le point sur les opérations.

Terminées

Beaussier (Podeliha)

Depuis novembre 2022

- > Résidentialisation de 182 logements

La Ballue (Podeliha)

Depuis février 2023

- > Réhabilitation et résidentialisation de 60 logements

En cours

Tours Gaubert

(Angers Loire Habitat)

Jusqu'en juillet 2023

- > Réhabilitation de 260 logements sociaux

Secteur Sauvebœuf

(Angers Loire Habitat)

Jusqu'en 2025/2026

- > Déconstruction de 230 logements sociaux, réhabilitation/résidentialisation de 344 logements sociaux, construction de 225 logements en accession à la propriété et 100 en résidence étudiante

Quartier Boisramé

(Angers Loire Habitat)

Jusqu'en 2025/2026

- > Déconstruction de 52 logements sociaux, réhabilitation/résidentialisation de 161 logements sociaux, construction de 50 logements en accession à la propriété et 40 adaptés au vieillissement

À venir

Hameau de l'Étang

(Angers Loire Habitat)

À partir de fin 2023

- > Réhabilitation de 64 logements sociaux et aménagement des espaces extérieurs

Square Brisset

(Angers Loire Habitat)

À partir de 2024

- > Réhabilitation de 110 logements sociaux

Notre-Dame-du-Lac

(Angers Loire Habitat)

- > Résidentialisation de 200 logements sociaux



60 logements du secteur de la Ballue étaient concernés par la réhabilitation/résidentialisation.

La CLCV peut vous aider

Dans le cadre du dispositif Appart'Infos, l'association Consommation logement cadre de vie (CLCV) offre aux habitants concernés par des réhabilitations ou relogements un précieux accompagnement en matière d'accès à leurs droits. La CLCV propose également Pièce Paus'Travaux, un lieu de répit dans une pièce privatisée et confortable, ainsi qu'une aide à la mise en cartons.

CLCV - 11, avenue Notre-Dame-du-Lac - 02 41 39 75 43.
Ouverture du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 9h à 12h.

FOCUS

Le label ÉcoQuartier décerné au projet de renouvellement urbain

En décembre, Belle-Beille et Monplaisir se sont vu attribuer, par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le label ÉcoQuartier étape n°2, qui récompense la réalisation, par les collectivités, d'opérations exemplaires d'aménagement durable des territoires.



L'aménagement piétonnier et cyclable du chemin du Petit-Bonheur, réalisé en août 2020.

Pour le maire d'Angers, Jean-Marc Verchère, « c'est une reconnaissance du travail collectif mené depuis plusieurs années en vue d'améliorer durablement le confort des habitants. C'est aussi la preuve que l'on peut concilier renouvellement urbain et transition écologique. »

La rénovation de Belle-Beille s'inscrit dans la démarche ÉcoQuartier autour de quatre axes forts :

- mobilités actives et partagées (tramway, voies piétonnes et cyclables) ;
- nature en ville (désimperméabilisation des sols, lanières vertes) ;
- cadre de vie (développement des usages, du confort et de la santé avec le centre Beauussier ou le relais-mairie) ;
- stratégie énergétique bas-carbone, économie circulaire (réseau de chaleur biomasse, performances énergétiques du bâti, réemploi des matériaux de la piscine déconstruite).

L'urbanisme transitoire en trois exemples

Le secteur Tati accueille trois initiatives visant, dans des lieux vacants, à soutenir la vie sociale et l'expérimentation de nouveaux services dans le quartier, et à améliorer la vie des habitants pendant les périodes de chantier.

La Ressourcerie éphémère : un premier projet au 42 rue Hamelin

Mi-février, une Ressourcerie éphémère a ouvert ses portes dans les anciens locaux de la Caisse d'allocations familiales (CAF) mis provisoirement à disposition par la Ville d'Angers.



La Ressourcerie éphémère permet aux habitants d'acheter en proximité et à moindre coût, et de donner les objets dont ils n'ont plus l'utilité.

Fruit de la collaboration entre la Ressourcerie des biscottes et l'Établi, le lieu propose un point de collecte de vêtements et d'objets divers et une boutique de seconde main.

La Ressourcerie éphémère de Belle-Beille se veut également un espace de vie et de rencontres. Elle propose, à cet effet, un programme d'ateliers et d'animations impliquant de nombreux acteurs du quartier et destiné à tous les publics, afin de sensibiliser les habitants aux enjeux de l'économie circulaire, des déchets, et plus globalement de la transition écologique.

La Ressourcerie éphémère - 42, rue Hamelin. Ouverture jusqu'au 29 avril, les mercredi, vendredi et samedi, de 10h à 13h et de 14h à 18h. Le projet se poursuit toute l'année sous de nouvelles formes. Infos à letabli.org

L'Échappée belle

Depuis 2019, l'Atmos Bar est devenu L'Échappée belle sous l'impulsion de La Ruche et de ses 230 habitants-membres.

Aux 6-8 rue Floquet, l'établissement comprend un café associatif et un espace de coworking. Le but : favoriser les rencontres et la mixité sociale. L'Échappée belle est ouverte à tous, de 17h30 à 20h30, le mardi.

Infos à laruchedebb@gmail.com



Benoit Akkaoui - ass. La Ruche de Belle-Beille

Le Terrain d'aventure



Pour le troisième et dernier été, le Terrain d'aventure sera situé au 20, avenue Notre-Dame-du-Lac.

Ce lieu en accès libre, mis à disposition par Angers Loire Habitat, est porté par le centre Jacques-Tati pour proposer aux habitants, enfants et adultes, un espace de libre activité, de rencontre et de partage. On y pratique par exemple la construction de cabanes, le bricolage ou le jardinage.

Le terrain d'aventures ouvre ses portes du 18 avril au 31 août (toute la semaine de 14h à 19h pendant les vacances scolaires ; mardi, jeudi, vendredi de 16h à 19h, mercredi, samedi de 14h à 19h, hors vacances scolaires).

Le chantier des Bois d'Angers

Les travaux du projet Les Bois d'Angers commencent cette année. À la jonction du boulevard Beaussier et de l'avenue Notre-Dame-du-Lac, la résidence comprendra 75 appartements, des logements adaptés au vieillissement, ainsi qu'une crèche et une halle. Réalisé en ossature bois/béton et en matériaux biosourcés, dont une partie issue du réemploi et de filières locales, l'immeuble marquera l'aménagement d'une nouvelle entrée du parc Saint-Nicolas. Livraison prévue au premier trimestre 2025.

À VOS CÔTÉS

La Maison du projet

Une équipe et un lieu pour vous informer, vous faire participer, recueillir vos avis et vos idées.

33, avenue Notre-Dame-du-Lac - 02 41 19 53 70 angers.fr/nprubellebeille

Accueil :

mardi de 14h à 18h et mercredi de 9h à 18h, ou sur rendez-vous.

Le médiateur travaux renouvellement urbain

pour vous informer et poser vos questions sur les travaux dans le quartier : 02 41 73 37 00 renovation-urbaine.bellebeille@ville.angers.fr

Le référent cadre de vie

pour signaler tout dysfonctionnement sur l'espace public : 06 65 36 41 69.

Directeur de publication : Jean-Marc Verchère.
Maquette et rédaction : direction de la Communication et du Rayonnement - Ville d'Angers.
Mise en page : A4 éditions
Imprimerie Ville d'Angers - Angers Loire Métropole / Avril 2023